



Étape N°2 du Circuit du Québec / Regatta No. 2 on the Quebec Circuit

AVIS DE COURSE / NOTICE OF RACE

1er au 2 juillet 2017 / July 1-2 2017

Club de voile Grande-Rivière/École de voile de l'Outaouais, Gatineau, Québec

Autorité organisatrice : Fédération de voile du Québec

Organizing Authority : Quebec Sailing Federation

1 RÈGLES / RULES

- 1.1 La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile (RCV).
The regatta will be governed by the rules as defined in the Racing Rules of Sailing (RRS).
- 1.2 En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
If there is a conflict between languages, French will take precedence.
- 1.3 Les règles de l'association de classe seront appliquées à chaque flotte.
The rules of the class association will be applied for each fleet.

2 PUBLICITÉ / ADVERTISING

La publicité sera restreinte a «ISAF 20 code de publicité»

Advertisement will be restricted to « ISAF 20 Advertising code »

3 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION / ELIGIBILITY AND ENTRY

- 3.1 La régata sera une épreuve de qualification pour les Jeux du Québec.
The regatta will be a qualifying event for the Quebec Games.
- 3.2 La régata est ouverte aux classes **Optimist (4 flottes), Bic293, RS:X, Laser 4.7, Radial, Laser, 29er et 420**. Il est possible d'accueillir d'autres classes, un classement séparé sera prévu
The regatta event will be limited to the following classes of boats: Optimists, Bic293, RS:X, Laser 4.7, Radial, Laser, 29er and 420. It's possible to accept other classes; a different scoring will be used.
- 3.3 Les Lasers Radial et les Lasers 4.7 seront considérés comme une seule classe. Les participants peuvent changer de gréements au cours de l'événement. Cependant, les deux voiles doivent obligatoirement porter le même numéro de voile, soit celui soumis à l'inscription.
Lasers, Radials and Lasers 4.7 will be considered part of one class. Participants may change sails during the event, but the sails must bear the same sail number, which is the one put down on registration.
- 3.4 **Un minimum de cinq inscriptions est nécessaire pour constituer une classe.** Pour les classes de développement du Circuit, un départ pourra être donné avec 3 inscriptions.
A minimum of 5 registrations required to constitute a boat class. A start can be held with 3 registrations.
- 3.5 Tous les compétiteurs doivent avoir signé la feuille de décharge de responsabilité, ou par un parent s'il est mineur (moins de 18 ans).
All competitors must have signed the liability form, or it must be signed by a parent if the athlete is a minor (less than 18 years of age).

- 3.6 Tous les compétiteurs doivent être membre en règle de leur association de classe respective, de la FVQ/Voile Canada et présenter une preuve d'âge.
All competitors must be members in good standing with the FVQ / Sail Canada.
- 3.7 Aucune inscription ne pourra être acceptée après le 1er juillet 2017 à 9h00
No registrations will be accepted after July 1st at 9:00 pm.
- 3.8 L'inscription ne sera pas officielle tant que toutes les informations nécessaires ainsi que le paiement ne seront complétés.
Registration will not be official without all the necessary documents and the payment required.
- 3.9 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire sur le site internet de la Fédération de voile du Québec, www.voile.qc.ca. Après le 30 juin à 12h00, les inscriptions s'effectueront sur place. Des frais supplémentaires s'appliqueront pour les inscriptions après le 23 juin à 16h00.
The eligible boats may register by completing the registration form on the FVQ's website, www.voile.qc.ca. After June 30th at noon, registrations will be on site. Additional fees will apply for registrations done after June 23 at 4:00 pm.

4 FRAIS D'INSCRIPTION / FEES

- 4.1 Les frais d'inscription à la régata (2 jours de courses), sont de :
Fees for the regatta (2 days of regatta) :

	Paiement reçu au plus tard le 23 juin, 16h <i>Fees received before the June 23</i>	Paiement reçu après le 23 juin <i>Fees received after the June 23</i>
Bateau simple / <i>Single-handed boat</i>	60\$	90\$
Bateau double / <i>Double-handed boat</i>	80\$	110\$

- 4.2 Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site web de la FVQ : www.voile.qc.ca et du club : www.evo.cvgr.qc.ca
Registration forms are available on the FVQ's website : www.voile.qc.ca and club: www.evo.cvgr.qc.ca
- 4.3 Pour les inscriptions sur place le chèque doit être fait au nom du Club de voile Grande-Rivière
For registration on site, the cheque should be payable to: Club de voile Grande-Rivière
- 4.4 Un bateau accompagnateur avec ou sans entraîneur n'a aucun frais d'inscription à payer, mais doit s'inscrire sur une liste au bureau d'inscription pour des raisons de sécurité.
There is no fee for a support boat with or without a coach, but support boat must be registered at the club office.

5 PROGRAMME / SCHEDULE :

Date	Heure	Évènement/Event
Samedi / Saturday 1 juillet	07h30-09h00	Fin de confirmation des dossiers d'Inscription <i>End of sign in</i>
	09h00	Réunion des barreaux/ <i>Skippers meeting</i>
	10h00	Premier signal d'avertissement de la journée <i>First warning signal of the day</i>
Dimanche / Sunday 2 juillet	10h00	Premier signal d'avertissement de la journée <i>First warning signal of the day</i>
	Dès que possible	Remise de prix/ <i>Medal presentation</i>

- 5.1 Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 14h00, le dernier jour de la régata.
No warning signal will be given after 14h00 on the last day of the regatta.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE / SAILING INSTRUCTIONS

Les instructions de course seront disponibles au bureau de la course ou sur le site internet de l'École de voile de l'Outaouais et de la fédération.

Sailing instructions will be available at the club's office and on the club's and fvq's websites.

7 PARCOURS / COURSES

Les parcours à effectuer seront du type au vent-sous le vent.

The courses to be sailed will be windward-leeward races.

8 CLASSEMENT

- 8.1 8 courses sont planifiées durant la régata
Eight races for each class are planed during the regatta.
- 8.2 1 course doit être validée pour constituer une série.
One race is required to be completed to constitute a series
- 8.3 Quand moins de 5 courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.
When fewer than five races have been completed, a boat's series score will be the total of the race scores.
- 8.4 Quand 5 courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.
When five or more races have been completed, a boat's series score will be the total of the race scores excluding the worst score.
- 8.5 Pour le classement du Circuit du Québec 2017, toutes les étapes au calendrier compteront avec le système de pondération.
All scores will be counted, using the identified point system, for the final standing of Coupe du Québec 2017.

9 BATEAU SUPPORT / SUPPORT BOATS

- 11.1 L'accès du site de régata est interdit pendant une course à l'entraîneur et aux accompagnateurs.
Access to the on-water regatta area is forbidden during a race to coaches and others, excluding support boats.
- 11.2 Les bateaux supports seront identifiés par un drapeau jaune qui leur sera remis.
Support boats will be identified by a yellow flag
- 11.3 Les bateaux supports ne peuvent pas traverser le parcours de course en tout temps.
Support boats should not cross the race course at any time.

10 LOCALISATION DES VOILIERS SUR TERRE ET MISE À L'EAU / BERTHING

- 10.1 Tous les bateaux doivent être localisés à l'aire désignée sur le terrain, selon leur classe.
Boats must be kept in their assigned areas in the boat park.
- 10.2 Les remorques doivent être rangées à l'emplacement indiqué dans le stationnement du club.
Trailers must be stored in the area assigned by the club.

11 PRIX / PRIZES

- 11.1 Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe, à l'exception de la flotte verte Optimist. Les participants de la flotte verte Optimist recevront un prix de participation.
Top 3 awards for each category except Opti-Green. Participants of the Opti Green Fleet will receive participation prizes.

12 DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ / DISCLAIMER OF LIABILITY

- 12.1 Les compétiteurs participent à la régata à leur propre risque. Voir règle 4 : Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
Competitors participate in the regatta entirely at their own risk. See Rule 4, Decision to Race. The organizing authority will not accept any liability for material damage or personal injury or death sustained in conjunction with or prior to, during, or after the regatta.
- 12.2 Suite à son inscription, le participant à cette régata, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout média de Web, de journaux, ou de publicité.
By registering, the participant to this regatta gives authorization and cedes rights for the use and reproduction of pictures and videos, of himself and of his boat during the sailing event, in the prospect of being published in any type of Web media, newspapers, or advertisement.

13 ASSURANCE / INSURANCE

Les participants sont responsables de s'assurer adéquatement pour couvrir les dommages à un tiers durant l'événement. L'organisation n'accepte aucune responsabilité de vérifier que le participant est bien assuré.
It is strongly recommended that each participating boat should be insured with valid third-party liability insurance covering an adequate amount. The organization assumes no responsibility in the verification of insurance.

14 AVIS DE COURSE, INSTRUCTIONS DE COURSE ET AMENDEMENTS / NOR SAILING INSTRUCTIONS AND AMENDEMENTS

L'avis de course, les instructions de course et les amendements seront affichés sur les fenêtres face à la rivière de l'École de voile de l'Outaouais

The Notice of Race and amendments will be posted on the window facing the river on the École de voile de l'Outaouais

HÉBERGEMENT ET NOURRITURE / LODGING AND FOOD

Camping : contacter Hugo Morin à l'adresse suivante : evo@cvgr.qc.ca

Hôtels : **Double Tree by Hilton Hotel : 1170 Chemin d'Aylmer, Gatineau, QC J9H 7L3**

AUTRES INFORMATIONS / OTHERS INFORMATIONS

Directeur de la régata / *Regatta Chairman* : Stéphane Poirier-Defoy

Organisation de la régata / *Regatta organization* : www.evo.cvgr.qc.ca

Souper de régata / *Regatta dinner* : **15\$**

AUTRE AVIS IMPORTANT / OTHER IMPORTANT INFORMATION

Les entraîneurs accompagnant les athlètes doivent obligatoirement détenir leur certification FVQ/Voile Canada valide et à jour.

Coaches accompanying athletes to the regatta must have proper, updated, and valid FVQ/Sail Canada certification.

Merci à notre partenaire :



ALIVE
SINCE / 1877